

Strelia accueille 3 nouveaux partenaires



Strelia a le plaisir d'annoncer la nomination de nouveaux partenaires dans ses bureaux de Bruxelles et de Luxembourg.

Frédéric Heremans, spécialiste en droit bancaire et financier, rejoint Strelia Bruxelles en tant qu'associé.

Frédéric Heremans est un expert en droit bancaire et financier. Il conseille les grandes banques nationales et internationales et les groupes internationaux dans le cadre d'opérations de financement nationales et transfrontalières, notamment les crédits syndiqués, les financements d'acquisition, les financements immobiliers, les financements structurés et la titrisation. Frédéric a également une expérience pertinente en matière de fusions et acquisitions, y compris les transactions d'actions et d'actifs, le private equity, les restructurations et réorganisations, et les conventions d'actionnaires.

Avant de rejoindre **Strelia**, Frédéric a travaillé dans d'autres grands cabinets d'avocats, à Bruxelles et à Londres. Frédéric a obtenu sa licence en droit à l'Université de Louvain (UCL) en 1994. Il est membre du barreau de Bruxelles depuis 1995.

Frédéric Heremans est, entre autres, considéré comme "hautement estimé" par l'IFLR1000 et est recommandé dans le Legal 500. Il est l'auteur de divers articles en droit bancaire et financier.

Les spécialistes fiscaux Jean-Luc Dascotte et Stanislas Bunetel rejoignent Strelia Luxembourg en tant qu'associés

Jean-Luc Dascotte est un spécialiste fiscal qui a plus de 20 ans d'expérience au Luxembourg, en France et en Belgique. Il rejoint Strelia Luxembourg après avoir travaillé dans un cabinet international au Luxembourg.

Jean-Luc Dascotte conseille ses clients sur les aspects fiscaux transfrontaliers de leurs opérations. Il a une expérience particulière dans la structuration de private equity pour des clients privés et des fonds d'investissement, les investissements immobiliers et les IP holding. Il est également reconnu pour son expertise en matière de financement des investissements et de supervision d'audits fiscaux, de litiges fiscaux et de due diligence fiscale et juridique. Au cours des dernières années, Jean-Luc a développé une expertise spécifique dans la protection des actifs impliquant des juridictions politiquement sensibles.

Jean-Luc Dascotte est membre des barreaux de Luxembourg et de Bruxelles (1995). Il est diplômé de l'Université de Louvain (UCL) (Belgique), de la Solvay Business School (Belgique) et de l'UC Davis (Californie, États-Unis). Jean-Luc est recommandé dans divers annuaires juridiques, notamment le Legal 500 et le Tax Directors Handbook. Il est fréquemment l'auteur de contributions en matière fiscale.

Stanislas Bunetel est spécialisé, depuis plus de 15 ans, dans le droit fiscal et le droit des sociétés, y compris le conseil fiscal international, la restructuration de groupes, les activités de financement, les transactions immobilières, le private equity, l'impôt des sociétés, l'impôt sur le patrimoine et les personnes physiques, la TVA, les contentieux fiscaux et la constitution de sociétés luxembourgeoises. Grâce à son ancien rôle de CEO et de Managing Director de la BIL Fund & Corporate Services à Luxembourg, Stanislas apportera également au bureau luxembourgeois son expérience dans le domaine de structures d'investissement alternatives et de droit du travail.

Stanislas Bunetel est membre du barreau de Luxembourg depuis 2008 et était auparavant avocat dans de grands cabinets luxembourgeois et internationaux. Il est titulaire d'un master en droit relatif aux aspects fiscaux de la gestion de patrimoine de l'Université de Rennes I.

Dirk Leermakers, head of the Luxembourg office, a commenté : *"L'arrivée de Jean-Luc Dascotte et de Stanislas Bunetel dans notre équipe est une étape fondamentale dans le développement de notre bureau de Luxembourg. Nous avons désormais élargi les services que nous pouvons offrir à nos clients, avec deux spécialistes fiscaux de grande renommée"*.

Olivier Clevenbergh, managing partner, a ajouté : *"Nous sommes heureux d'accueillir Frédéric Heremans, Jean-Luc Dascotte et Stanislas Bunetel pour renforcer nos équipes à Bruxelles et à Luxembourg. Ce sont des avocats exceptionnels dans leur domaine de compétence, et je suis convaincu qu'ils feront passer nos services à un niveau supérieur"*.

Image not found or type unknown



Stanislas Bunetel, Jean-Luc Dascotte & Frédéric Heremans